

## Litige sur l'acceptation d'un devis

## Par arthquinness, le 17/06/2008 à 10:33

## Bonjour,

Je suis artisan.et j'ai fais un devis pour divers travaux travaux (peinture, plomberie, carrelage...). Le 13 Mai, la personne signe le devis mais me propose de me donner l'acompte au début du chantier le 1er juin quand elle aura eu les clé de son appartement qu'elle vient d'acheter. Les travaux commencent le 5 Juin car elle a eu ses clés le 4 juin. Elle me demande une facture d'acompte pour débloquer son prêt et me dit qu'elle me règlerait dans la semaine. Elle me dit quelques jours plus tard que la banque ne lui a pas débloqué son argent car il lui fallait toute ses factures y compris celle du magasin où il a acheté ses fournitures lui-même. Mais les fact. du magasin ils ne pouvait pas les avoir tant qu'il n'avait pas récupérer le materiel. Il me demande donc de lui faire la facture de la totalité du chantier pour débloquer l'argent, ce que je fait me disant que puisqu'il travaillait dans une banque et que c'était un collègue d'un de mes amis je pouvais lui faire confiance. Mais le 13, il me dit que le chantier n'avance pas assez vite (j'ai quasiment finit la peinture et il me reste + de 15 jour pour un lavabo à installer et le carrelage à faire) donc il me dit avoir trouver un carreleur qu'il me présente samedi 14. Mais toujours pas d'acompte. Je me fâche et exige un acompte qu'il me verse en partie le mardi 10 juin(1000€ au lieu de 2300€). Il est prévu que je finisse la peinture seulement. Le lundi 16 j'arrive au chantier sois le sur lendemain et il me dit de reprendre mon matériel que quelqu'un finirait, qu'il n'était pas contend du travail chose qu'il ne m'avait pas dite avant. Je soupçonne cette personne d'avoir essayé d'obtenir des factures pour débloquer son argent et d'utiliser cela pour autre chose. Quel est mon recours? Merci